

## Infos diverses

### Cours de guitare

M. Stéphane Rousseau propose depuis le début de l'année des cours de guitare tout public, individuels ou collectifs.

- Le Lundi de 17h à 19h
  - Le Mercredi de 17h30 à 19h
- à la Salle des Fêtes



Vos talents musicaux sont faits pour être partagés ...

Le Comité des Fêtes vous propose un rendez-vous musical

le dimanche 25 juin à partir de 15h sur la place du village.

N'hésitez pas à vous proposer pour partager votre plaisir de faire de la musique à la Mairie de Bois-Jérôme Saint-Ouen si possible avant le 1<sup>er</sup> juin prochain.

Et tous les autres, venez les écouter !



**Extraits d'arrêtés municipaux :** (les intégralités sont disponibles en mairie)

- ✓ Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :
  - les jours ouvrables de 8h30 à 19h
  - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
  - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- ✓ Les feux de jardin sont interdits toute l'année par arrêté préfectoral

### Infos Pratiques :

**Tel Mairie :** 02.32.51.29.04 **Horaires :** Mardi de 14h30 à 19h30  
Jeudi de 14h à 20h

**Permanence du Maire :** Jeudi de 18h à 19h30  
**Permanence des adjoints :** Mardi de 18h à 19h30

**Horaires de la bibliothèque :** Mercredi de 14h30 à 18h30 et Vendredi de 15h30 à 18h30

Directeur de publication : Jean-François WIELGUS  
Rédaction : Commission communication et information  
Impression à la mairie

### LES BOUCHONS DE L'ESPOIR

Collecte de bouchons plastique en aide aux personnes handicapées

L'objectif de cette association est de financer l'acquisition de matériels sportifs pour les personnes handicapées (handicap physique ou mental), prendre en charge leurs activités sportives et participer ainsi à une meilleure intégration de ces personnes dans la société.

Collecte à la Mairie aux heures de permanence.

<http://bouchons.de.lespoir.free.fr>



### AFMTELETHON

INNOVER POUR CROISSER

#### Collecte de piles

Dans le cadre du Téléthon 2017, une boîte pour collecter les piles usagées est à votre disposition toute l'année à la mairie, aux heures de permanence. Le produit de leur vente sera reversé au Téléthon.

Pensez-y lorsque vous changez vos piles !



### BOIS-JÉRÔME-ST-OUEN

#### À vos agendas :

- **Lundi 8 mai :** 10h30 : Commémoration
- **Samedi 3 juin :** 20h30 : Défilé de chars décorés
- **Dimanche 4 juin :** 15h45 : Couronnement de la Rosière
- **Lundi 5 juin :** 14h : Concours de vélos décorés  
14h30-18h : Jeux gratuits pour tous
- **Dimanche 11 juin :** 1<sup>er</sup> tour élections législatives
- **Dimanche 18 juin :** 2<sup>ème</sup> tour élections législatives
- **Dimanche 25 juin :** 15h : Fête de la musique
- **Samedi 1<sup>er</sup> juillet :** Fête de l'école
- **Jeudi 13 juillet :** 19h : Repas festif dans la cour de l'école
- **Lundi 28 août :** Libération de Bois-Jérôme Saint Ouen

**Décès :** Nos pensées vont aux familles de Lucienne DAVYEL décédée le 17 Janvier, de Jacques SILLARD décédé le 6 Février, de Gérard VILLAINNE décédé le 17 Mars et de Nicole BOULJAND décédée le 30 Mars

**Naissances :** Bienvenue à Brayn BOYART CARNEIRO le 29 Janvier et à Logan LÆUNG CHOO le 12 Avril

#### La Mairie vous propose :

**Location de la salle des fêtes :** Réservée aux habitants de la commune uniquement.  
Tarif : 150€ + caution (500€)

#### Location de matériel :

14 tables pliantes en bois / 80 chaises  
Tarif : 5 € par table accompagnée de 8 à 10 chaises + caution (100€)

## Les informations de Bois-Jérôme St-Ouen

Chers concitoyens

Comme évoqué lors de mes précédentes communications, nous sommes intégrés à la communauté d'agglomération SNA (Seine Normandie Agglomération) depuis le 1er janvier 2017. Ce changement a des conséquences sur notre budget mais également sur nos impôts. Les compétences Voirie et Garderie périscolaire sont reprises par la commune moyennant une attribution de compensation qui nous sera versée par SNA tous les ans mais qui ne sera jamais revalorisée. Les taux d'imposition intercommunaux seront fixés sur une durée de 12 ans pour atteindre le taux moyen des 3 intercommunalités qui ont fusionné. Les taux appliqués à l'exon Seine étant les plus élevés, nous les verrons baisser progressivement. Pour assumer financièrement les compétences qui nous ont été transférées nous envisagerons l'augmentation de nos taux d'imposition communaux proportionnellement à la baisse réalisée par SNA afin de ne pas augmenter la pression fiscale.

Cette décision qui devra être prise pour le budget 2018 est rendue nécessaire par la poursuite de la baisse des dotations de l'état envers les collectivités locales et par le fait que notre capacité à économiser sur les frais de fonctionnement arrive à ses limites. Le fonctionnement de la garderie périscolaire et de la cantine seront réorganisés à partir de septembre 2017 afin d'en limiter le coût et le déficit mais sans dégrader le service rendu.

L'Etat a supprimé depuis quelques semaines la gestion des demandes de cartes nationales d'identité dans la plupart des communes. Devant l'afflux important de demandeurs dans les Mairies dédiées il nous est finalement demandé de continuer à accueillir nos administrés afin de les aider à préparer leurs dossiers. Si vous êtes concernés, merci de vous adresser dans un premier temps à la mairie de la commune.

Notre projet de création d'une boulangerie et d'un local médical par la réhabilitation de la propriété située au 2, rue de l'Abbé Seyer est plus que jamais d'actualité. Les recherches de financements sont en cours, certains sont acquis et d'autres en attente. Nous avons postulé pour une intégration de ce projet dans le contrat de ruralité géré par SNA. Les travaux ne commenceront que lorsque nous aurons obtenu suffisamment de subventions pour que le budget de la commune ne soit pas mis en péril.

Plusieurs projets à long terme ont également été soumis au soutien du contrat de ruralité et de territoire comme par exemple : la rénovation de la salle des fêtes, la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux du bâtiment de l'école maternelle ou l'installation d'une pompe à chaleur en relevage de la chaudière fioul.

L'installation de la Ferme des Passages est en cours ; la vente sur place débutera progressivement cette année pour devenir plus importante en 2018. Le dépôt des déchets verts sur la parcelle sera ouvert à partir du 15 mai 2017, les horaires seront affichés à l'entrée du site. J'insiste sur le fait que ce dépôt est une opportunité pour nous tous, sa mise en place est possible grâce à un partenariat entre la Mairie et le gérant, et que la continuité de ce service sera soumise au respect des consignes, au civisme de chacun et à l'esprit de tolérance.

Pour finir, le Conseil Municipal a confirmé lors de sa réunion du 9 mars la nomination à l'unanimité de notre rosière 2017. C'est Clémence TIENNOT qui sera couronnée le dimanche 4 juin à 15h30 en l'église de la commune. Nous la remercions pour sa candidature. Venez nombreux.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce lien préparé par la commission Communication du Conseil Municipal.

## Sara et Joris, de la « Ferme des PasSages »

🌱 *Bonjour, où en êtes-vous de votre projet ?*

Nous avons commencé la germination des premiers plants sous serres : courgettes, tomates, melons, artichauts et asperges. Ces plants pourront être mis en terre après les Saints de glace. Des pommes de terre sont plantées en plein champ.

🌱 *Comment se passeront les ventes, et que pourront trouver les consommateurs sur votre étal ?*

Nous vous tiendrons informé des premières ventes qui devraient avoir lieu les vendredis en fin d'après-midi.

Cette année, nous ferons appel à d'autres agriculteurs bio pour compléter le panel de légumes. Ainsi nous vous proposerons un choix diversifié dès l'année de lancement.

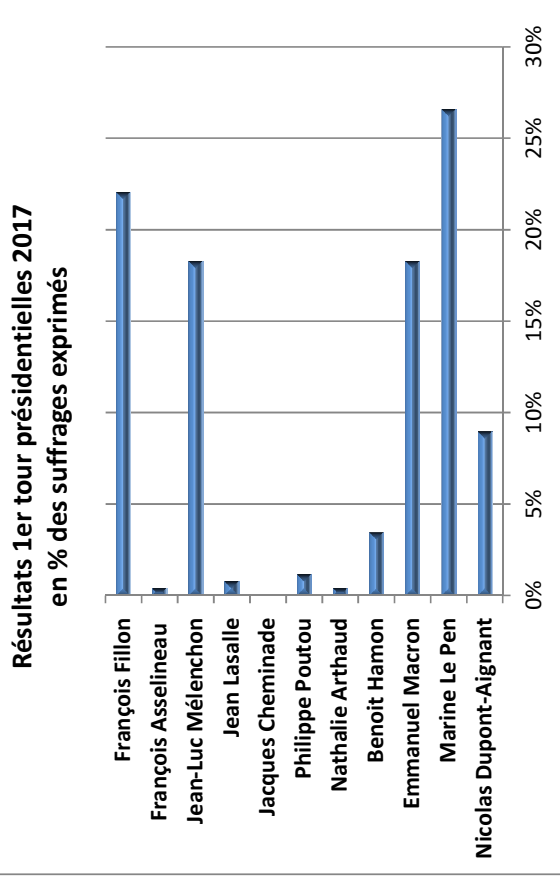
La vente se fera sous forme d'étal traditionnel à l'entrée de la ferme, les gens pourront choisir eux-mêmes leurs produits.

🌱 *Et pour les déchets verts, comment cela se passera-t-il ?*

La route d'accès pour les déchets verts ouvrira mi-mai au public. Il s'effectuera selon un calendrier d'ouverture, les jours et heures sont encore à définir.

N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook : la ferme des PasSages

A bientôt



	1er tour	2nd tour
Inscrits	635	
Votants	542	498
Blancs ou nuls	15	63
Exprimés	527	435



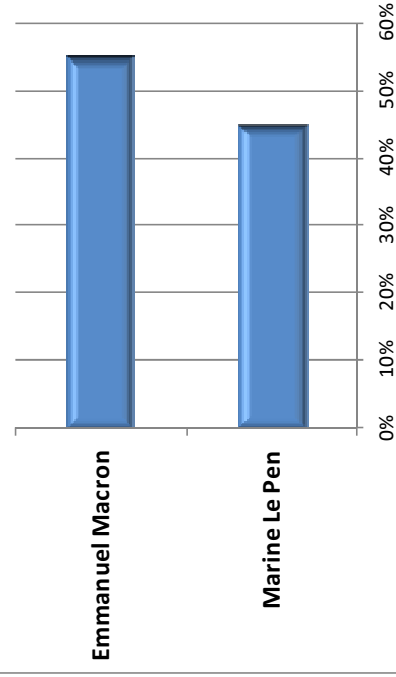
Le site Internet de la commune est :

<http://boisjeromestouen.wix.com/mairie>

Il est mis à jour régulièrement : rubriques « Agenda » et « En bref », comptes rendus du conseil municipal...

*Nous vous proposons de recevoir une alerte par mail à chaque nouvelle information mise en ligne. Pour cela envoyez un mail à : [mairie.bjso@gmail.com](mailto:mairie.bjso@gmail.com) en mentionnant «Alerte site Internet » en objet.*

Résultats 2nd tour présidentielles 2017  
en % des suffrages exprimés



## Dépenses et recettes de 2016

### Fonctionnement

Total dépenses : 338 794€		Total recettes : 448 972€	
Autres charges de gestion courante	67 458 €	Autres recettes	53 750 €
Subvention aux organismes de rattachement	38 340 €	Ventes de produits	26 500 €
Indemnités des élus	22 547 €	Dotations et participations	149 514 €
Subventions de fonctionnement aux associations	6 570 €	Impôts et taxes	238 719 €
<b>Charges à caractère général</b>	<b>93 258 €</b>		
Energie (chauffage des bâtiments, électricité)	24 541 €		
Entretien courant des bâtiments et du matériel	9 859 €		
Entretien de terrains	5 992 €		
Entretien de voirie et des réseaux	2 646 €		
Contrats de location, d'entretien et de maintenance	5 610 €		
Ecole (dont piscine)	6 528 €		
Achat de fournitures diverses	2 658 €		
Autres charges à caractère général	35 424 €		
<b>Bénéfice net de section de fonctionnement</b>	<b>118 153 €</b>		
Autres charges de gestion courante	14 095 €	Charges financières	
Charges à caractère général	67 458 €	Charges de personnel	175 520 €

### Investissement



La situation budgétaire reste saine puisque nous gardons une couverture de financement de la section d'investissement par la section de fonctionnement qui dégage un excédent supérieur au déficit de la section d'investissement.

### Rappel VIGIPRATE :

Les consignes de vigilance et les mesures de sécurité sont consultables à la mairie.

